

Pour plus  
d'informations

RÉSEAU NATURA 2000



www.natura2000.fr

PRÉSIDENTIE DU COMITÉ DE  
PILOTAGE



Communauté de commune  
de la GERBE  
Madame Françoise GRIES

RÉALISATION DU DOCUMENT  
D'OBJECTIFS



Fédération de Seine et  
Marne pour la Pêche et  
la Protection du Milieu  
Aquatique  
Mademoiselle PINON  
Marie Pierre

SERVICES DE L'ÉTAT



Direction Régionale de  
l'Environnement d'Île de  
France  
79 rue Benoist Malon  
94257 GENTILLY CEDEX  
Monsieur PATRIMONIO  
Olivier



Direction Départementale  
de l'Équipement et de  
l'Agriculture de Seine et  
Marne  
288 rue Georges  
Clemenceau  
Z.I de Vaux-le-Pénil  
BP 596  
77005 Melun Cedex  
Mademoiselle DURIEUX  
Nathalie

## PROCESSUS D'ÉLABORATION DU DOCUMENT

### D'OBJECTIFS

L'ÉTAT DÉSIGNE LE SITE APRÈS CONSULTATION DES EXPERTS LOCAUX



LE PRÉFET MET EN PLACE LE COMITÉ DE PILOTAGE



LE COMITÉ DE PILOTAGE DÉSIGNE LA COLLECTIVITÉ LOCALE CHARGÉE DE  
L'ÉLABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS  
16 OCTOBRE 2008



LES COLLECTIVITÉS LOCALES DU COMITÉ DE PILOTAGE DÉSIGNENT,  
SI BESOIN, L'OPÉRATEUR CHARGÉ DE L'ÉLABORATION DU DOCUMENT  
D'OBJECTIFS  
8 JUILLET 2009



LE COMITÉ DE PILOTAGE VALIDE LE DOCUMENT D'OBJECTIFS



LE PRÉFET APPROUVE LE DOCUMENT D'OBJECTIFS

### RÔLE DU COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage local est l'organe central du processus de concertation. Son rôle est d'examiner, d'amender et de valider les documents et propositions que lui soumet l'opérateur. Réuni en formation plénière, il est appelé à valider le document d'objectifs.

#### Présidence du comité de pilotage

Communauté de Communes de la Gerbe

Madame Françoise GRIES

#### Opérateur

La Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu  
Aquatique

### PROCHAINS RENDEZ VOUS

- Réunions publiques en 2010 pour présenter la démarche et répondre aux questions des habitants
- Exposition en mai 2010 dans les mairies de Saint Loup de Naud et Longueville pour présenter le site Natura 2000 la rivière Dragon
- Comité de pilotage de mi parcours en juin 2010
- Bulletin d'information N°2 en juillet 2010

# NATURA 2000

Bulletin d'information n°1 - Janvier 2010



## La rivière Dragon

### POURQUOI NATURA 2000 ?

La dégradation des écosystèmes, par leur destruction ou leur conversion (déforestation suivie de monoculture, urbanisation,...) entraîne la mise en danger d'espèces animales et végétales.

En France, sur 4 500 espèces (végétales et animales) indigènes recensées, 943 sont menacées, 387 sont en danger ou vulnérables et 70 sont devenues rares. De plus, 25 sont déjà éteintes ou présumées éteintes. Entre 1982 et 2003, les surfaces agricoles et naturelles ont régressé de plus de 40%.

Ce constat est le même dans tous les Etats membres. La disparition des espèces et des habitats résulte des actions de l'homme. Leur préservation est devenue un enjeu à la fois pour la biodiversité et pour l'homme (préservation du cadre de vie, loisirs, santé, activités économiques,...).

### QUELS OBJECTIFS POUR NATURA 2000 ?

La constitution d'un réseau écologique à l'échelle européenne doit permettre de répondre à cette problématique.

Chaque Etat membre, après consultation des experts locaux, a choisi un ensemble de milieux naturels hébergeant des espèces végétales et animales considérées comme indicatrices de la qualité des milieux naturels ou en voie de disparition. Ensuite, il lui appartient de mettre en oeuvre des mesures pour les maintenir dans un état de conservation favorable. Ce travail est réalisé à l'échelle de chaque site.

### QUELS ATOUTS POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Natura 2000 représente un véritable enjeu de développement durable pour des territoires ruraux remarquables. Il permet de concilier la sauvegarde de la biodiversité et le maintien des activités humaines dans le cadre d'une réflexion locale animée par tous les acteurs concernés par la vie du site.

Le réseau Natura 2000 n'est ni un musée où la vie serait figée, ni une carte postale d'une nature vierge où l'homme ne serait que spectateur.

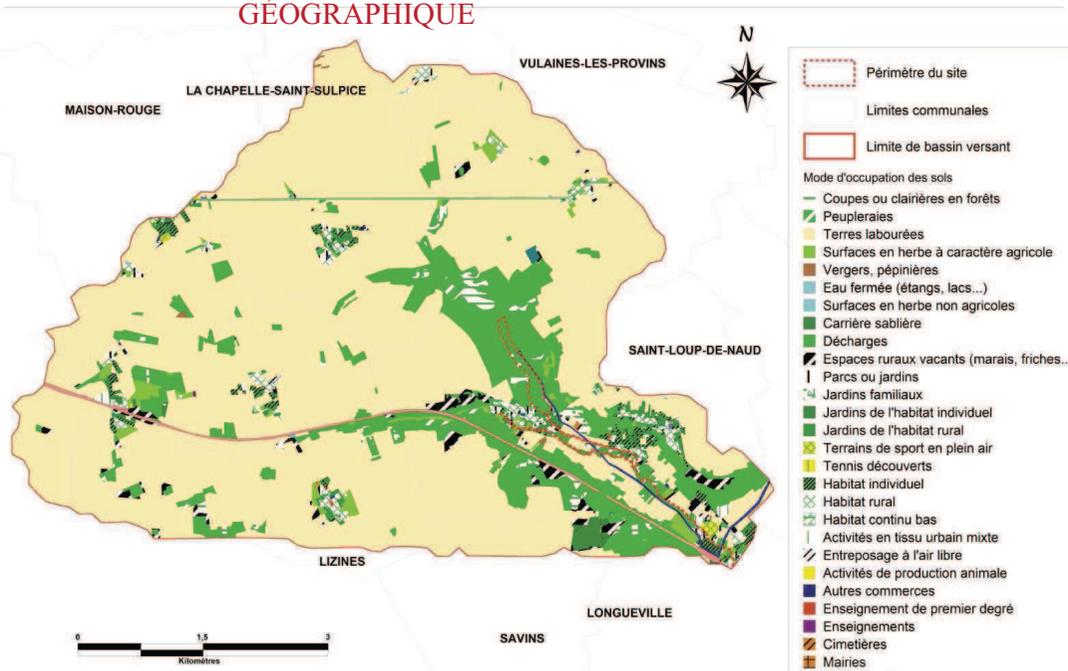
**ÉCOSYSTÈME** - Un écosystème désigne l'ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (biocénose) et son environnement géologique, pédologique et atmosphérique (biotope). Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendance qui permet le maintien et le développement de la vie.



Source : Fédération de Seine et Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique

## LOCALISATION DU SITE ET CONTEXTE

### GÉOGRAPHIQUE



### PRÉSENTATION DU SITE

Le site Natura 2000 Dragon est composé à la fois par la rivière Dragon, le ru de Saint Loup et par des zones terrestres situé dans la partie amont du ru du Dragon.

Ce site a été choisi dans les années 90 pour faire partie du futur réseau Natura 2000 car il hébergeait des espèces piscicoles patrimoniales : le Chabot, la Lamproie de planer et la Loche de rivière.

#### COMPOSITION DU SITE :

- Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes) - 70 %
- Forêts caducifoliées - 20 %
- Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas) - 5 %
- Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières - 5 %



Source : Fédération de Seine et Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique

## LES ESPÈCES ET LEURS HABITATS

### Le Chabot (*Cottus gobio*)

Le Chabot se reproduit de février à juin. Dans les eaux fraîches, le mâle construit le nid dans des zones de graviers et de pierres.

Le chabot est un poisson au comportement territorial et sédentaire. Il est actif très tôt le matin ou en soirée. Il recherche sa nourriture en chassant à l'affût et en aspirant les proies passant à sa portée.

Il vit sur les fonds de cailloux, graviers, blocs.

Pendant la journée, il reste plutôt discret, se cachant parmi les pierres ou les plantes. Il reste disséminé suivant les abris.



Source : <http://reflex.at/~biolab/Unterseiten/Fischseiten/koppe.htm>

### La Lamproie de planer (*Lampetra planeri*)

La lamproie de planer se reproduit de mars à mai sur un substrat de gravier et de sable (la jonction des alternances entre les radiers et les mouilles), dans des zones à courant moyen.

Le nid, ovale et petit (20 à 40 cm de large et de 2 à 10 cm de profondeur), est élaboré avec des graviers et du sable. Plus de 30 individus des deux sexes peuvent s'accoupler ensemble, jusqu'à cent fois par jour. Les géniteurs meurent après la reproduction.

Les larves issues de l'éclosion des oeufs se laissent dériver vers des zones de sédimentation (limon, vase) et y restent pendant 5 à 6 ans jusqu'à leur unique reproduction.



Source : <http://reflex.at/~biolab/Unterseiten/Fischseiten/koppe.htm>

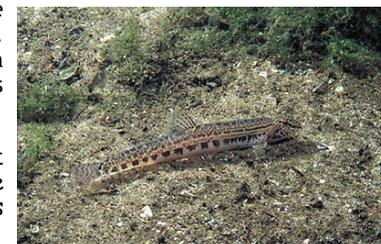
### La Loche de rivière (*Cobitis taenia*)

La loche de rivière se reproduit de fin avril à juin. La ponte se déroule dans les eaux courantes et peu profondes sur du sable et des racines. Les oeufs ont un diamètre de 1 mm environ et éclosent en 8 jours (à 15°C). Les alevins deviennent benthiques presque immédiatement après l'éclosion.

Elle mesure de 6 à 12 cm, les mâles restant les plus petits. Elle vit enterrée dans le sable ou dans la vase au cours de la journée, la Loche de rivière devient active au crépuscule. Elle hiberne dans la vase des fossés.

Sa nourriture se compose de vers et de particules organiques qu'elle sépare des bouchées de sable grâce au filtre branchial.

La Loche de rivière aime les fonds sableux des milieux à cours lent : rivières de plaine, lacs, ballastières et sablières, en bordure de chenal vif, souvent à proximité des rives.



Source : [http://www.mundoacuafilo.org/galerias/commons\\_wikipedia\\_org/450/Cobitis\\_](http://www.mundoacuafilo.org/galerias/commons_wikipedia_org/450/Cobitis_)



Source : Fédération de Seine et Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique